



Pourcentages de motorisation des ménages en 2017

- de 50 à 60%
- de 60 à 70%
- de 70 à 80%
- de 80 à 90%
- de 90 à 100%
- 100%

Dans les Hauts-de-France
Taux maximum : 100%
Taux minimum : 57.9

Administratif

- Commune
- Limite régionale
- Limite départementale
- Frontière nationale

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
Données sources : INSEE (Recensement de la population 2017)
Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS®
Date de réalisation : 02/02/2021
Réf. : 20-009-L

